



L'INFO-CDC Bulletin d'information

Si la tendance se maintient... Printemps aussi chaud que l'été cette année au Québec !

Le printemps risque d'être aussi chaud que l'été cette année au Québec pour le gouvernement libéral. En effet, comme il fallait s'y attendre, les groupes communautaires et populaires s'organisent pour sortir dans la rue. Sans compter les actions prévues par les groupes syndicaux et les autres acteurs et actrices de la société civile. Faut-il rappeler que les organismes communautaires et populaires sont très inquiets face aux politiques adoptées ou non adoptées par le gouvernement Charest. Qu'on pense à Loi 112 sur l'élimination de la pauvreté (plan d'action toujours inconnu), à la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome (son avenir est plus qu'incertain), à la loi 31 modifiant le code du travail pour plus de sous-traitance, etc. Le mouvement communautaire et populaire exige notamment une augmentation du financement à la mission de base de ses groupes autonomes, une plus grande participation citoyenne à la vie démocratie, une meilleure qualité et accessibilité des services publics, un plan d'action pour la lutte à la pauvreté et un développement approprié et durable pour l'ensemble des régions.

L'excellent article de Clément Mercier (voir page 2 & 8) nous rappelle par ailleurs que la vigilance de la population sherbrookoise est de mise pour les changements en cours dans le réseau de la santé et des services sociaux. Pour une décision aussi importante que le changement de vocation ou le démantèlement des CLSC, reconnus de partout au Canada et ailleurs dans le monde comme des modèles de développement communautaire dans le secteur des services socio-sanitaires, on est en droit de douter de la manière dont le processus décisionnel est mené. Il semble fort bien que tout soit déjà décidé d'avance et qu'on veuille simplement nous passer un sapin ! La participation citoyenne à la vie démocratie tant demandée par les Libéraux dans le cas des fusions municipales ne devrait-elle pas s'appliquer partout ? Y a-t-il alors deux poids deux mesures ?

Bref, nous vous invitons à lire notre bulletin et à nous faire part de vos commentaires et suggestions afin de toujours améliorer son contenu pour mieux vous servir.

Bonne lecture !

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU
NOUS VOUS FAISONS PARVENIR LE DÉPLIANT DE LOCATION DES
ÉQUIPEMENTS POUR PRÉSENTATION MULTIMÉDIA.
VOUS Y TROUVEREZ LA LISTE DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
OFFERTS AINSI QUE LA GRILLE DE TARIFICATION.

Nouvelles du CA

Nous sommes présentement à la préparation de l'assemblée générale annuelle de la CDC qui se tiendra le 28 avril prochain. La préparation des différents bilans et l'élaboration de notre plan d'action sont donc à l'ordre du jour. Surveillez votre courrier, vous devriez recevoir sous peu l'invitation officielle comprenant tous les détails sur la tenue de cette AGA ainsi que le renouvellement de votre membership.

De plus, soulignons qu'il y aura des postes à combler au conseil d'administration. Si vous souhaitez vous impliquer, communiquer avec nous.

Par ailleurs, nous avons procédé à la modification de notre



logo afin d'y soustraire le Métro maintenant désuet suite aux fusions des municipalités constituant maintenant le grand Sherbrooke.

Dans ce numéro :

Se mobiliser sur le développement des réseaux [...]	2
Projet d'immeuble communautaire	3
Déjeuner de la CDC de Sherbrooke	3
Rendez-vous le 14 avril, à Québec !	4
Plan d'action pour un Québec sans pauvreté	5
Des nouvelles de nos membres	6 & 7
Dates à inscrire à votre agenda	8

Se mobiliser sur le “développement des réseaux locaux” à Sherbrooke

La démarche d'élaboration du nouveau modèle d'organisation de services sociaux et de santé en région, suite à l'adoption de la loi 25 en décembre dernier, est amorcée avec l'adoption le 10 mars (par le CA de la nouvelle Agence qui a remplacé la Régie) de 4 scénarios de réorganisation du réseau de services socio-sanitaires en Estrie. Un des scénarios prévoit la fusion du CLSC de Sherbrooke avec l'Institut de gériatrie et un autre le maintien des 2 entités, le CLSC devant par contre se transformer en “instance locale” responsable de l'organisation, de la coordination et de la prestation de “services intégrés” sur le territoire local. La définition des services de première ligne sera beaucoup plus large que ce qu'on avait jusqu'ici, puisque les balises du MSSS indiquent que “l'instance locale accueille, dirige, accompagne et soutient la personne dans sa trajectoire à l'intérieur de l'ensemble des services que sa situation requière”. Cet ensemble de services doit se comprendre comme étant des services de première ligne assez classiques (prévention, évaluation, diagnostic, traitement, réadaptation, soutien et hébergement institutionnel), mais s'ouvre aussi sur tous les autres services médicaux et sociaux généraux (incluant les organismes communautaires) et des services hospitaliers généraux et spécialisés de 2^e ligne disponibles sur le territoire local. Par contre, on ne dit pas mot des services d'action communautaire : simple oubli ou exclusion ?

Il faut se référer aux balises définies par le MSSS dans un document intitulé “L'intégration des services de santé et des services sociaux” (accessible sur le site web de la CDC : www.geocities.com/cdcsherb), pour se faire une idée de la modification profonde du rôle que pourrait être appelé à jouer la nouvelle instance de services qui remplacera le CLSC, qu'il y ait fusion ou non avec l'Institut de gériatrie.

En définitive, c'est la mission “CLSC” qui est compromise, avec son potentiel d'approche globale et intégrée de services psychosociaux et médicaux courants, et de développement des communautés, définie selon les caractéristiques et les besoins des populations locales. Cette mission risque sinon de disparaître, du moins d'être noyée dans un mandat très général de premier niveau d'organisation dans une perspective d'intégration administrative locale forcée (horizontale), mais aussi d'intégration aux 2 autres niveaux (2^e et 3^e lignes), dans une hiérarchie (verticale) qui l'oblige à articuler l'organisation de ses services dans des “corridors de services” très fortement déterminés par les soins physiques. Bref, c'est la perspective d'une mainmise du modèle médical lourd, appuyé sur un objectif prioritaire, celui de favoriser l'accès aux services des spécialistes, qui va s'appliquer partout, quel que soit le nombre et la nature des établissements qui seront retenus. En ce sens, le titre d'un article de la Tribune paru le 11 mars dernier (faisant allusion au possible maintien du CLSC de Sherbrooke qui resterait alors le seul au Québec), est erroné : si le CLSC de Sherbrooke demeure comme entité administrative autonome, il sera tellement transformé dans son mandat, sa structure et son mode de fonctionnement qu'on ne pourra plus en parler comme d'un “C-L-S-C”. Les critères de composition du CA de cette nouvelle instance ne sont d'ailleurs pas bien définis, sauf qu'on sait qu'il sera “formé de 15 membres provisoires nommés par le ministre après consultation des établissements visés”.

La suite en page 8

Plan de communication pour les organismes communautaires

Deux organismes membres de la CDC de Sherbrooke viennent d'être retenus par des étudiants du Département des Lettres et Communications de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre d'un travail de session, pour bénéficier du développement d'un plan de communication. Il s'agit de La Grande Table et des Services d'Aide Bruno Dandenault.

La CDC avait accepté avec enthousiasme la demande du professeur, M. Michel Lefebvre, d'inviter ses membres à participer à cette initiative. Onze (11) organismes se sont montrés intéressés à y participer.

Huit (8) avait répondu dans les délais impartis et ont été retenus pour le projet. Une présentation des 8 organismes a été faite durant un cours à l'Université par l'agent de développement de la CDC. En fait, seuls deux organismes pouvaient être choisis pour cette première expérience. Toutefois, il a été convenu avec le professeur, de conserver les noms des organismes déjà intéressés et de proposer aux étudiants à l'automne prochain de produire un plan de communication pour ces organismes. La CDC désire remercier le professeur ainsi que les étudiants pour cette belle initiative.

Projet immeuble communautaire : arrêt des démarches actives

Les membres du CA de la CDC ont récemment décidé de mettre fin au projet d'immeuble communautaire tel qu'il avait été lancé il y a maintenant presque deux ans. En effet, après maintes réflexions et analyses, autant du Comité de travail sur ce projet que du CA, il a été convenu d'arrêter le processus de recherche active d'une bâtisse afin d'y loger plusieurs organismes communautaires. Il faut rappeler qu'au départ, le projet se voulait une démarche collective qui devait aboutir à l'achat d'une bâtisse et à la mise sur pieds d'initiatives de partage de ressources et services sous un même toit. Or, durant le processus du projet, il s'est présenté quelques difficultés notamment celle de trouver une bâtisse adéquate et celle de mobiliser suffisamment d'organismes qui agiraient collectivement dans le processus d'achat. La CDC de Sherbrooke n'est pas en ce moment en mesure d'assumer un rôle de " promoteur immobilier " en acquérant une ou des bâtisses dont elle ferait ensuite la gestion et offrirait des locaux sur le marché.

Par conséquent, elle ne peut s'orienter vers une démarche d'achat qui la pousserait à jouer un tel rôle; d'où la remise en cause du projet immeuble communautaire.

Il demeure cependant qu'un besoin existe relativement à la disponibilité de locaux adéquats et adaptés pour certains organismes. La CDC de Sherbrooke reste donc ouverte à des opportunités pouvant permettre aux organismes communautaires de disposer d'une bâtisse à un prix modique ou par un don.

La CDC de Sherbrooke tient à remercier sincèrement les membres du Comité de travail sur le projet immeuble communautaire pour l'énergie et le temps consacrés à la réalisation des objectifs du projet. Ces membres sont : Fabien Dubois (Carrefour Accès Loisirs), Gilles Duquette (Moisson Estrie), Colette Bernier (PÉPINES) et Franklin Assoumou Ndong (CDC) qui étaient là depuis le début (en avril 2002), puis Gilles Marcoux (Corporation de développement du Centre-ville) et François Faucher (Actions interculturelles de développement et d'éducation) qui se sont joints en cours de route.

Franklin Assoumou Ndong
Agent de développement
CDC de Sherbrooke

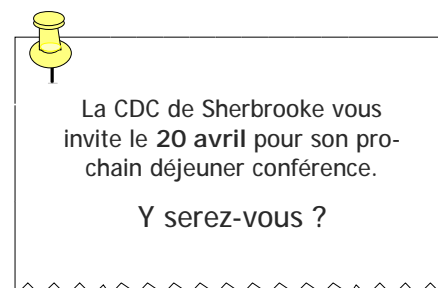
Déjeuner de la CDC de Sherbrooke

Suite au succès du premier déjeuner, la CDC de Sherbrooke a décidé de réitérer l'invitation aux organismes du milieu. Rappelons que ces déjeuners ont pour objectifs de créer un temps d'échange afin de favoriser les liens entre les organismes et du même coup, s'informer sur différents sujets. De plus, cette activité se tiendra désormais dans les locaux d'organismes membres de la CDC et un temps sera consacré à la présentation de l'organisme hôte.

Ainsi, c'est la CDC qui accueillait le déjeuner du 16 mars dernier. Plus de 35 personnes ont participé à cette rencontre. Un tour guidé des lieux leur a permis de visiter les organismes logeant dans l'édifice appartenant à Moisson Estrie situé au 1255 de la rue Daniel, notamment Moisson Estrie, le Centre d'Action bénévole, la Maison de la Famille, Espace Estrie, la Grande table, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes et la CDC de Sherbrooke. De plus, les personnes présentes ont eu l'occasion d'écouter la conférence de Me Collard (avocat à l'Aide juridique) sur le rôle et les responsabilités légales des administrateurs des organismes à but non lucratif.

La présentation de Me Collard était consacrée aux pouvoirs des administrateurs et administratrices, à leur rôle, devoirs et responsabilités, aux mesures de protection ainsi qu'à la " gestion " des livres et autres registres de l'organisme. La présentation a été bien appréciée selon les commentaires de plusieurs personnes présentes. Un document synthèse de la présentation sera disponible sous peu sur le site internet de la CDC.

Le prochain déjeuner-causerie de la CDC est organisé en collaboration avec le Comité Grande Pauvreté et se tiendra le 20 avril prochain; le lieu reste à préciser. M. Serge Turgeon de la Ville de Sherbrooke présentera le portrait socio-démographique réalisé à partir des nouvelles données statistiques.



Rendez-vous le 14 avril, à Québec !

Pour cette occasion historique, la *Table nationale des corporations de développement communautaire* et la *Coalition des tables régionales d'organismes communautaires autonome en santé et services sociaux* invitent tous les groupes communautaires autonomes à s'unir et à mobiliser leurs membres et la population en général pour faire valoir leurs intérêts communs lors d'une manifestation le mercredi 14 avril à Québec.

Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre de la journée nationale de solidarité et d'actions appelée par le Réseau de vigilance. Par l'entreprise de démolition des programmes sociaux qu'il a commencée depuis son élection, le 14 avril 2003, ce gouvernement a fait la quasi-unanimité contre lui ! Il est temps pour les groupes communautaires et les citoyens (ennes) de se faire entendre !

Manifestons contre :

- **l'appauvrissement ;**
- **la sous-traitance des groupes communautaires autonomes ;**
- **l'effritement des droits des travailleurs et travailleuses ;**
- **la démolition des programmes sociaux ;**
- **le démantèlement de l'État.**

Exigeons :

- **l'augmentation du financement à la mission des groupes communautaires autonomes;**
- **une vraie participation citoyenne à la vie démocratique;**
- **une meilleure qualité et accessibilité des services publics;**
- **un véritable plan d'action de lutte à la pauvreté;**
- **un développement durable pour l'ensemble des régions.**

Il faut profiter de l'occasion pour dire clairement au gouvernement de ne pas compter sur les groupes communautaires autonomes pour faire à rabais ce qui revient à l'État. Le gouvernement ne doit pas se laver les mains des programmes sociaux. Le secteur communautaire n'est pas une armée de sous-traitants à la disposition des services publics !

Les groupes communautaires autonomes sont des outils collectifs que se sont donnés les communautés pour favoriser l'aide et l'entraide, défendre et promouvoir des valeurs, des besoins, des droits. Ce sont de formidables lieux de participation citoyenne et d'exercice de la démocratie. C'est là une des richesses de la société québécoise. Face aux visées gouvernementales, continuons de promouvoir l'action communautaire autonome et d'exiger une réelle reconnaissance ainsi qu'un soutien financier adéquat.

Le gouvernement fait preuve d'un mépris réel d'une importante partie de la population :

- en reportant sans cesse de réelles mesures de lutte à la pauvreté.
- en s'attaquant aux conditions de travail par des lois favorisant la sous-traitance et empêchant la syndicalisation des travailleurs et travailleuses des garderies en milieu familial et des ressources intermédiaires.
- en faisant peser un poids énorme sur les groupes communautaires, à travers l'intégration forcée des CLSC aux hôpitaux et la menace de la sous-traitance.
- en excluant les groupes communautaires et la société civile des processus décisionnels par des transformations radicales des modes de gouverne dans les instances locales et régionales.

Pour toutes ces raisons, nous devons relever le défi d'une journée d'action et de solidarité historique le 14 avril prochain. Rappelons-nous également que nous serons alors à quelques jours du budget du ministre Séguin et probablement en plein cœur des élections fédérales, ce qui mettra la réduction du déficit et l'avenir du secteur de la santé au cœur de l'actualité.

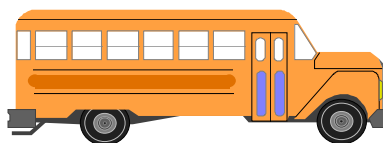
Le 23 octobre 2002, le mouvement communautaire autonome a démontré qu'il existait en tant que force collective. Nous devons maintenant assumer pleinement notre rôle et répondre présent le 14 avril ! Profitons de cette mobilisation pour discuter avec les personnes autour de nous des enjeux sociaux et de la nécessité de s'unir et de créer un réel rapport de force. Car il n'y a pas de mobilisation sans rapport de force ! Tous les gains sociaux sont issus de nos efforts collectifs !

Vous recevrez d'autres informations concernant les détails de l'événement. Mais nous vous encourageons très fortement à prendre les devants et à commencer à mobiliser autour de vous, votre groupe, les autres groupes et la population en général !

On se voit le 14 avril à Québec !

André Beaudry
Table nationale des corporations de développement communautaires (TNCDC)

Marie-Renée Tremblay
Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (CTROCs)



Du transport s'organise pour se rendre à Québec.

Surveillez vos courriels !



De l'information supplémentaire devrait suivre dans les jours qui viennent.

Le mercredi 31 mars 2004 à 16 h 00 au pavillon Armand-Nadeau aura lieu le lancement de la première politique du sport et de l'activité physique de la Ville de Sherbrooke.

Vous êtes donc cordialement invité à ce lancement par Monsieur Jean Perreault, maire de la Ville de Sherbrooke et Monsieur Pierre Boisvert, président du comité du sport et du plein air.

Si vous désirez participer à l'événement ou pour de plus amples informations, veuillez confirmer votre présence avant le 26 mars prochain par téléphone au 823-5100 ou par courriel à l'adresse suivante: lilianne.topping@ville.sherbrooke.qc.

NOUVELLE ADRESSE WEB

Dorénavant, vous pouvez rejoindre ConcertAction Femmes Estrie au www.femmesenestrie.qc.ca



Dîner – causerie sur la *Loi sur l'équité salariale*

Plus de 8 ans après l'adoption de la *Loi sur l'équité salariale* qu'en est-il de la reconnaissance des droits des femmes !!!

Illusion-Emploi et ConcertAction Femmes Estrie invitent toute la population à participer à un dîner – causerie au cours duquel il sera question de l'adoption de cette loi, sa portée, son champ d'application et les récents développements.

L'invitée de ce dîner – causerie est Madame Jacqueline Rodrigue de la Centrale des syndicats nationaux (CSN). Venez l'entendre au 187, rue Laurier, salle Alphonse-Desjardins le 26 avril prochain à 12h00. L'admission est gratuite.

On vous demande de confirmer votre présence par téléphone au (819) 569-9993 ou au (819) 563-1987. Vous pouvez aussi confirmer votre présence par courriel aux adresses suivantes:

illusion@aide-internet.org
concertactionfemmesestrie@yahoo.fr

Plan d'action pour un Québec sans pauvreté



Le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une loi qui a pour objet d'agir sur les causes et les conséquences de la pauvreté en vue de «tendre vers un Québec sans pauvreté» (Article 1). La stratégie énoncée doit se concrétiser dans un plan d'action. Selon la loi, ce plan d'action est dû depuis le 5 mai 2003 (article 13).

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté lance une pétition pour exiger la publication dans le plus bref délai du plan d'action prévu par l'article 13 de la loi.

Pour obtenir plus d'informations, consulter le site internet du Collectif pour un Québec sans pauvreté au www.pauvrete.qc.ca puis cliquer sur la section **Campagnes / Au nom de la loi / Outils d'animation, de sensibilisation et mobilisation : Mars, le mois « budget et besoins essentiels » / Avis « Au nom de la loi »**.

Vous pouvez aussi leur téléphoner au (418) 525-0040 ou les rejoindre par courriel au collectif@pauvrete.qc.ca.

Programme de subvention d'activités parascolaires

RBC Groupe Financier invite les organismes de bienfaisance offrant des programmes d'activités parascolaires à faire une demande de subvention pouvant atteindre 40 000\$ pour l'année scolaire 2004-2005.

Les organismes de bienfaisance demandant un financement doivent offrir des activités variées telles que de la musique et des arts, une aide à la lecture, des cours d'informatique, des sports, des notions de nutrition et de l'aide aux devoirs. Les activités doivent être offertes du lundi au vendredi après l'école, pendant toute l'année scolaire.

RBC croit que ces activités permettent aux enfants d'acquérir des compétences en dehors du système scolaire et améliorent au bout du compte leur estime d'eux-mêmes.

Pour connaître les directives inhérentes à ce programme et pour télécharger la demande de subvention d'activités parascolaires, veuillez consulter le site web de la RBC à l'adresse : <http://www.rbc.com/communautaire/dons> et cliquez sur le lien «Programme de subvention aux activités parascolaires».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Diane Pharand au (514) 874-8649 ou diane.pharand@rbc.com

DES NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Programme d'Aide pour Hommes Abusés durant l'Enfance

Le Service d'Aide Bruno Dandenault et le Civas Estrie désire vous informer qu'une nouvelle session pour le programme SHASE (Soutien pour Hommes Abusés Sexuellement durant l'Enfance) sera mise en place dès le 31 mars 2004. Cette activité touche tous les hommes qui ont été abusés sexuellement durant l'enfance et qui n'ont pas commis d'agression sexuelle par la suite.

Le programme SHASE se déroule sur une période de 12 semaines, à raison de 3 heures/semaine. Les groupes sont formés d'un maximum de 8 participants et de 2 intervenants.

Présentement, il y aurait quelques places disponibles.

De plus, il s'offre gratuitement car ils ont reçu l'appui financier de la Régie Régionale de l'Estrie. Si vous connaissez des hommes en demande d'aide, vous pouvez les référer à : Madame Sara Martinet au 564-5130.

Merci de collaborer à ce plus en Estrie et soyez assurés que les services offerts sont d'une très grande qualité professionnelle.

FEMMES AU COEUR DES DÉCISIONS

Les PÉPINES offre une formation interactive et stimulante qui vise à initier les femmes à la pratique du pouvoir à partir de leurs intérêts et préoccupations personnels ou professionnels.

Les thèmes abordés portent sur la définition du pouvoir, l'importance de participer dans les lieux décisionnels, les moyens de contourner les obstacles qui peuvent s'ériger sur la route et les nombreux chemins pour se rendre là où ça compte !

Cette formation aura lieu le samedi 27 mars 2004, de 9h00 à 16h00 au Pavillon du parc Bureau. Le coût de la formation est de 25\$ (documentation incluse). Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Mme Lorraine Lettre au 348-1662 ou vous pouvez aussi consulter le site internet des PÉPINES au www.pepines.com

Invitation à la soirée de clôture de la semaine d'Actions contre le racisme

Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) vous invite à prendre part à la soirée de clôture de la Semaine d'Actions Contre le Racisme. C'est une occasion pour souligner les activités de sensibilisation réalisées lors de la semaine et ce, grâce au soutien de Patrimoine canadien et du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration.

Cette soirée sera également une opportunité pour faire le lancement des Collections Interculturelles de l'Estrie, portail réalisé par AIDE dans le cadre du programme de Collections numérisées du Canada.

Ce projet présente l'historique des archives numérisées de quatre organismes tels le Mouvement Multiculturel et Ethnique, le Service d'Aide aux Néo-Canadiens, le Festival des Traditions du Monde et Actions Interculturelles.

La soirée, qui aura lieu le 26 mars prochain au Presse Boutique Café, sera agrémentée par de la poésie lue et chantée.

Lors de cet agréable 5 à 7 vous aurez l'occasion de rencontrer les invités ayant pris part aux diverses activités de la Semaine d'Actions Contre le Racisme ainsi qu'au projet de Collections Interculturelles de l'Estrie.

Naissance Renaissance et Monsieur Shah Ismatullah Habibi honorés

Le 19 mars dernier, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme, le *prix de l'harmonisation culturelle de l'Estrie, catégorie individu et catégorie organisme*, décerné par le Comité de vigilance et d'action pour l'harmonisation des relations interculturelles en Estrie, a été remis à deux membres de la CDC de Sherbrooke.

En effet, M. Shah Ismatullah Habibi a été honoré, dans la catégorie individu, pour son engagement auprès des personnes immigrantes de toutes nationalités. En plus d'être bien connu dans la région pour son engagement au sein du Festival des Traditions du monde, il est le fondateur du Comité d'accueil des nouveaux immigrants (CANI), organisme membre de la CDC.

Grâce à l'organisation de son activité «Familles du monde», l'organisme Naissance Renaissance Estrie a attiré le regard du comité de vigilance. Cette activité, démarrée en novembre 2000, permet de créer des liens entre les mamans immigrantes et québécoises et d'échanger sur leurs réalités quotidiennes.

C'est par leurs efforts, leur passion pour les gens et les différentes cultures que nos deux lauréats contribuent à repousser le racisme.



EXPOSITION «ENCRE NOIRE»

Du 19 mars au 16 avril 2004 à la bibliothèque Éva-Sénécal vous pourrez voir l'exposition «Encre Noire», réalisée par Images Interculturelles.

L'exposition est un répertoire de photographies d'auteurs, masculins et féminins, noirs qui sont encore à nos jours mal connus du grand public.

L'entrée est gratuite. Pour plus d'informations, téléphoner au (819) 822-4180.

Programme de formation pour les bénévoles et permanents des organismes communautaires et récréatifs de l'Estrie

Le Centre d'action bénévole de Sherbrooke offrent aux organismes un programme de formation destiné autant aux permanents(es) qu'aux bénévoles des organismes communautaires et récréatifs de l'Estrie.

PROGRAMME DE FORMATION

- .. Connaître ses limites et les exprimer clairement **p** (6h)
Le jeudi 1^{er} avril, 30 \$/pers.
- .. Gérer son temps et ses priorités **p** (12h)
Les jeudis 22 avril & 6 mai, 50 \$/pers.
- .. Financer un organisme à but non lucratif (6h)
Le mardi 20 avril, 30 \$/pers.
- .. Gestion du personnel : recruter, intégrer et sélectionner le personnel (12h)
Le mardi & mercredi 11 & 12 mai, 50 \$/pers.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Cécile Pouliot par téléphone (819) 823-0265 ou par courriel formation@cabsheerbrooke.qc.ca

ou par télécopieur (819) 823-7549.

Vous pouvez aussi consulter le site web du Centre d'action bénévole de Sherbrooke au www.cabsheerbrooke.qc.ca.

Pour les formations identifiées par ce signe **p**, vous devez obligatoirement fournir votre certificat de naissance ou votre baptistère ou votre visa d'immigration.

UN BREF RAPPEL

Nous avons récemment fait parvenir à chacun des membres de la CDC un tableau décrivant leur mission et leurs activités.

À tous ceux qui n'ont pas encore communiqué avec nous pour nous transmettre les corrections ou nous confirmer que le document est adéquat, S.V.P. nous faire parvenir l'information le plus rapidement possible par courriel, par télécopieur ou par téléphone. Merci !!



Se mobiliser sur le “développement des réseaux locaux” à Sherbrooke ... suite

CDC DE SHERBROOKE

1255, rue Daniel, local 207
Sherbrooke (Québec) J1H 5X3

Téléphone : (819) 821-5807
Télécopie : (819) 822-6016
Courriel : cdcsm@aide-internet.org
Site: www.geocities.com/cdcsherb

Le communautaire, un partenaire au cœur du développement local et social

Visitez notre site internet:
www.geocities.com/cdcsherb

Des consultations sont prévues avec un certain nombre de “partenaires”, dont le réseau des organismes communautaires et un comité d'orientations a été constitué, auquel participent Marie-Andrée Dupont pour le ROC-Esrie et Denis Veilleux, président du CLSC de Sherbrooke. À noter que les individus ou les organismes pourront se prononcer sur la démarche et les scénarios proposés pour l'implantation des réseaux locaux via le site web de l'Agence (courriel), par téléphone (boîte vocale) ou par la poste. Le site de l'Agence contient les informations utiles, et on peut y accéder par des liens disponibles sur le site web de la CDC (www.geocities.com/cdcsherb).

Malgré les délais impossibles imposés par cette démarche et le flou particulièrement bien entretenu de son contenu, la CDC de Sherbrooke entend faire valoir les préoccupations et intérêts des organismes communautaires de Sherbrooke face à cette transformation des institutions locales, en particulier quant à l'avenir de la mission du CLSC et des services d'action

communautaire, ainsi que la place que les organismes communautaires seront appelés à y occuper. Nous verrons à prendre position publiquement sur ces enjeux.

Pour s'informer plus avant, on peut aller télécharger les documents disponibles sur le site web de la CDC, mais aussi nous vous invitons à suivre de près les réunions du CA de l'Agence, qui sont publiques, et où vous pouvez poser des questions. Les réponses qu'on obtient ne sont pas nécessairement éclairantes - certains pensent non sans raison que les décisions sont déjà prises - mais au moins, on peut par nos questions et notre présence signaler aux membres du CA de l'Agence que leurs décisions ne les concernent pas qu'eux-mêmes et leur ministre à qui ils sont imputables, mais qu'ils devront aussi dans leur quotidien en répondre à leurs concitoyens et concitoyennes.

**Clément Mercier, secrétaire
au conseil d'administration
de la CDC de Sherbrooke**

Dates à inscrire à votre agenda

- √ 30 mars: Rencontre organisée par la ROC de l'Estrie et la CDC de Sherbrooke.
 - En après-midi, les organismes communautaires en santé et services sociaux sont invités à échanger sur les enjeux de la mise en place des réseaux locaux ainsi que sur le PAL.
 - En soirée, rencontre avec les membres de vos CA pour échanger sur les impacts des nouvelles politiques et orientations gouvernementales sur le développement social de nos communautés et sur les organismes communautaires
- √ 14 avril: Le sombre anniversaire du gouvernement Charest, 1 an déjà ... Grande mobilisation nationale le mercredi 14 avril à Québec.

- Des autobus seront réservés pour s'y rendre. Pour ceux qui ne peuvent se rendre à Québec une marche à relais sera également prévue à Sherbrooke en après-midi.
- √ 20 avril: Déjeuner de la CDC. M. Serge Turgeon de la Ville de Sherbrooke viendra présenter le profil socio-démographique de notre ville à partir des dernières statistiques
- √ 28 avril: Assemblée générale annuelle de la CDC de Sherbrooke et dîner conférence avec Mme Maryse Drouin de la CDC de Longueuil. Elle viendra nous expliquer la contribution du milieu communautaire et le processus ayant conduit à l'élaboration de leur plan municipal en développement social.